

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2015

PRESENTS : DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle

ABSENTE EXCUSEE : AYZAC Marylène

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS :**
 - Dissolution CCAS
 - Participation à l'opération 100 % compostage
 - Décision modificative
- **CAUVALDOR :**
 - CR conseil communautaire du 21/09/2015
 - Rapport annuel d'activités 2014 CCPSR
 - Rapport annuel prix et qualité service public d'assainissement ainsi que de l'élimination des déchets 2014 CCPSR.
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire propose d'ajouter une délibération concernant l'agenda d'accessibilité programmée-demande de prorogation.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

1° DISSOLUTION DU CCAS :

La loi NOTRE du 7 août 2015 supprime l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants de disposer d'un CCAS. Le budget CCAS de Masclat s'élève à 258.93 € et est reconduit annuellement sans utilisation. Madame le Maire propose de dissoudre ce budget au regard de son activité. Accord à l'unanimité.

2° PARTICIPATION A L'OPERATION 100 % COMPOSTAGE :

La gestion des déchets a pris un nouveau tournant avec la parution cet été de la loi sur la transition Energétique. Le SYDED du Lot soutenu par le ministère de l'Ecologie, souhaite renforcer ses actions sur la gestion des biodéchets qui représentent une part importante des déchets pris en charge par la collectivité. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3° DECISION MODIFICATIVE :

Une décision modificative doit être établie afin de provisionner le chapitre XII concernant les salaires, suite à la reprise tardive du travail de Madame LAVAL Odile et du fait de la poursuite de son remplacement.

La somme nécessaire sera prise dans la section investissement.
L'assemblée approuve à l'unanimité.

CAUVALDOR :

COMPTE RENDU DU 21/09/2015 :

Ont été approuvés :

AFFAIRES GENERALES :

- ✚ L'adhésion au Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique du Lot : statuts adoptés et représentants désignés.
- ✚ La désignation et le remplacement de représentants au sein de divers organismes et commissions.
- ✚ L'adoption du règlement intérieur pour CAUVALDOR.
- ✚ Le contrat régional unique proposé par la région pour une période de 3 ans, sans embauche.
- ✚ La prorogation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé.
- ✚ Le lancement de la consultation Assurances afin de définir les besoins liés à la nouvelle communauté et d'optimiser les charges.
- ✚ Les ventes et acquisitions de biens immobiliers :
 - Vente à SCI BUREAUPOLE (projet pôle emploi).
 - Acquisition d'un ensemble immobilier à proximité de la future maison médicale de Souillac.
 - Acquisition du centre CFPPA de Souillac.
- ✚ L'exercice de la compétence SPANC pour 2016.
- ✚ La convention d'utilisation du minibus de Vayrac.

AFFAIRE FINANCIERES :

- ✚ Cotisation CFE : intégration fiscale progressive des montants de base minimum.
- ✚ TEOM : exonération 2016
- ✚ CFE-CVAE : exonération en faveur des établissements de spectacles et des entreprises nouvelles dans des conditions particulières.
- ✚ Demande de subvention auprès de la région pour la réfection de la toiture du gymnase de Souillac, l'ingénierie territoriale 2015 et MSP de Souillac.
- ✚ Participation complémentaire au syndicat mixte d'animation scolaire et périscolaire de Thégra.

GESTION DU PERSONNEL :

- ✚ Validation du service comme suite à l'avis du comité technique paritaire départemental.
- ✚ Tableau des effectifs.
- ✚ Transfert des agents du SMPVD.
- ✚ Convention de prestations de services entre CAUVALDOR et les communes membres.

VOIRIE :

- ✚ L'attribution marché voirie rurale.

AFFAIRES ECONOMIQUES :

- ✚ Vente et acquisition de parcelles.

URBANISME :

- ✚ Avenant de transfert de marchés conclus par les communes dans le cadre du groupement de commande (cartes communales, modification/révision PLU).
- ✚ Facturation du service ADS aux communes (125 € le permis de construire et 25 € le certificat d'urbanisme).

ENFANCE JEUNESSE :

- ✚ Convention d'objectifs et de moyens Association le Rionet et Cap Jeunesse ;
- ✚ Travaux aménagements extérieurs crèche de Gramat.

CULTURE ET PATRIMOINE :

- ✚ Contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Madame le Maire précise que le compte rendu détaillé sera consultable sur le site internet.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SOUILLAC ROCAMADOUR 2014 :

- ✚ Le rapport d'activité 2014 de l'ancienne communauté nous a été communiqué. Il est à la disposition de tous et sera consultable sur le site internet. Il est de même pour le rapport annuel du prix et qualité du service public d'assainissement et de l'élimination des déchets CCPSR 2014.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Madame le Maire informe de la possibilité de brûler les déchets ligneux (branchages, arrêté préfectoral du 1/10/2015).
- ✚ Monsieur DELCHIE a effectué la révision de la toiture de l'église. Après ces travaux, il s'est avéré que la rive coté chapelle contre l'église était à refaire (infiltration dans le mur). Un nouveau devis a été établi 561 € TTC et Madame le Maire précise que ces travaux seront effectués très prochainement.
- ✚ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a contacté le CAUE afin d'avoir un avis technique concernant les travaux d'amélioration du confort thermique et d'usage de la salle polyvalente ainsi que de l'école.
- ✚ La CUMA Lot Environnement de Lacapelle Marival nous rappelle ses propositions d'élagage.
- ✚ Une enquête sur les conditions et le vécu du travail sera réalisée du 1/10/2015 au 30/06/2016. Elle sera effectuée par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle.
- ✚ Madame le Maire s'interroge sur la nécessité d'installer un radar pédagogique sur la portion de ligne droite de la mairie jusqu'au virage accédant au bourg. Les automobilistes circulent trop rapidement et ce matériel inciterait peut être à ce qu'ils lèvent le pied....

- ✚ La Préfecture nous informe de la signature d'un pacte culturel Etat-Collectivités. Par ce pacte le ministère de la culture et de la communication s'engage à maintenir ses dotations sur 3 ans, pour les villes et intercommunalités qui s'engagent à maintenir leur budget pour la culture pour la même période.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée du projet de schéma départemental de coopération intercommunale que nous propose Madame la Préfète. Après la présentation du projet elle indique qu'une délibération devra être prise avant la fin décembre, donc à la prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES :

ELECTIONS :

Le bureau pour les Elections Régionales des 6 et 13 décembre a été mis en place (ainsi que les horaires des permanences de chacun).

Président : Madame BOUTINAUD Monique

Assesseurs : Monsieur DELMARES Bernard

Madame DELTEIL Danielle.

Secrétaire : Madame BENIL Christine

APE :

L'Association Des Parents d'Elèves : Installera un stand de vente de produits du terroir le 13/12/2015 sur la place publique devant la salle polyvalente.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD